



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

Peter Goetschi
Président central
Tél. +41 58 827 34 07
Fax +41 58 827 50 26
peter.goetschi@tcs.ch

[Touring Club Suisse, Case postale 820, 1214 Vernier GE](#)

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Envoi électronique: aemterkonsultationen@are.admin.ch

Vernier/Genève, le 16 février 2021

Procédure de consultation Stratégie pour le développement durable

Madame la Conseillère fédérale,,
Mesdames, Messieurs,

Avec la Stratégie pour le développement durable (SDD), le Conseil fédéral définit depuis 1997 ses priorités politiques en matière de développement durable. De son côté, l'Agenda 2030 pour le développement durable (Agenda 2030), avec ses 17 objectifs mondiaux, constitue le cadre de référence international de cette stratégie. S'il approuve les objectifs globaux du développement durable tels que définis dans l'Agenda 2030, adopté par les Nations Unies, le TCS se permet de formuler quelques remarques et réserves sur la stratégie proposée sous l'angle de la politique des transports et de l'environnement.

Remarques générales

D'emblée, le TCS tient à souligner que le développement durable doit prendre en compte les trois dimensions - responsabilité écologique, solidarité sociale et performance économique - de manière égale et équilibrée, ce qui n'est pas le cas avec une stratégie de mise en œuvre axée notamment sur le principe de l'internalisation des coûts externes, qui privilégierait la dimension environnementale au détriment des aspects sociaux et économiques.

Le TCS attend également avec un grand intérêt le plan d'action qui doit être adopté après le processus de consultation afin de préciser les objectifs et les orientations stratégiques pour les années 2021-2023. À cet égard, la question du financement, des effets concrets et des coûts supplémentaires pour l'économie et la société, ainsi que de l'intégration de la SDD2030 dans les processus législatifs, doit également être clarifiée. En particulier, la mise en œuvre de l'orientation de la politique fédérale établie par la SDD2030, la manière dont l'économie est ou devrait être le moteur du développement durable et les conditions cadres nécessaires à cet effet, nécessitent une spécification dans le cadre du plan d'action.

D'une manière générale, le TCS déplore le manque de transparence de la démarche qui consiste à présenter des objectifs et des axes stratégiques, sans faire le lien avec les mesures concrètes qui sont envisagées dans les différentes politiques sectorielles en vue de l'atteinte des objectifs. Vu l'impact de cette Stratégie de développement durable sur les politiques sectorielles, le TCS demande au Conseil fédéral de tout mettre en œuvre pour permettre aux commissions parlementaires compétentes d'être consultées à leur requête sur un tel projet de stratégie.

Il insiste finalement sur le fait que l'équilibrage des intérêts en jeu et la détermination des orientations stratégiques en vue de l'atteinte des objectifs devraient être du ressort du Parlement.

Remarques de détail sur les thèmes préférentiels

Consommation et production durables

Pour garantir que les biens et services produits de façon durable puissent être offerts de manière compétitive, la Confédération souhaite, dans ses axes stratégiques, établir une "vérité des coûts" en internalisant les coûts externes.

Pour le TCS, cette proposition va à l'encontre des intérêts de l'ensemble du secteur des transports. Il rappelle à ce propos que les externalités du rail (coûts non couverts par les usagers) s'élèvent à 54% et qu'un tiers de ces externalités est lié à des subventions directes et indirectes de la Confédération (plus de 4 mia. au total, sans parler de la commande de prestations de l'Etat). Par ailleurs, vu les énormes marges de fluctuation dans l'évaluation des principaux coûts externes, il apparaît que ceux-ci n'offrent en aucun cas une base assez solide pour fonder de nouvelles mesures fiscales. De l'avis du TCS, la solution passe par des mesures visant une réduction des nuisances à la source et par un réel programme en faveur de la transition écologique du secteur de la mobilité.

Climat, énergie, biodiversité

Ici aussi, le Conseil fédéral semble être d'avis que les mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre doivent, dans la mesure du possible, respecter le principe du pollueur-payeur et contribuer à l'internalisation des coûts externes. Nous renvoyons, sur ce point également, à notre commentaire précédent.

Le TCS doute de l'objectif de réduction de la consommation de courant de 13% d'ici 2035. Vu la percée de la mobilité électrique au niveau des différentes technologies de propulsion, la valeur indicative de consommation d'électricité arrêtée à l'art. 3 de la loi sur l'énergie ne nous paraît plus adéquate à ce stade. Suite aux décisions de sortir du nucléaire et d'abandonner les énergies fossiles, le TCS ne peut que rejeter l'idée d'une telle réduction et demander au Conseil fédéral de revoir la législation sur ce point. Une telle mesure risquerait d'avoir un impact négatif sur le processus de transformation écologique de nombreux secteurs.

Parallèlement, le TCS demande au Conseil fédéral de prendre toutes les mesures nécessaires afin de favoriser le développement des énergies renouvelables.

Finalement, en matière de *biodiversité*, le Conseil fédéral décide que les sols dégradés doivent être restaurés et améliorés afin qu'ils puissent à nouveau remplir leurs fonctions typiques. Objectif : à partir de 2050, il n'y aura plus de pertes nettes de sol.

Le TCS se permet de remarquer que ce dernier objectif paraît clairement illusoire en regard des perspectives de développement esquissées par l'Office fédéral du développement territorial à l'horizon 2040 : +28% de hausse démographique, + 25% de hausse du trafic de personnes, + 34% de hausse du trafic de marchandises, etc.

Contrairement à l'objectif de neutralité carbone en 2050, pour lequel il existe des solutions technologiques, on voit mal à ce stade comment le Conseil fédéral entend geler complètement toute utilisation du sol sans conséquences graves sur la durabilité sociale et économique. Le TCS encourage ainsi la Confédération à abandonner cet objectif et à présenter une stratégie concrète de développement permettant de limiter l'utilisation du sol (ex.: constructions en hauteur ou en sous-sol).

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à notre prise de position, nous vous adressons, Madame la Conseillère fédérale, Mesdames, Messieurs nos salutations distinguées.

Touring Club Suisse



Moreno Volpi

Directeur Corporate Communications